

Conseil des commissaires

Session du 10 juin ajournée au 26 juin 2014

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

À une session ajournée du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 26 juin 2014, à 19 h 30, sous la présidence de M^{me} Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Ouverture de la session et constatation des présences

sont présents, présentes, outre la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné :

Les commissaires :

M ^{mes}	Hélène De Champlain	MM.	Hervé Charbonneau
	France Gagné		Yvon-Robert Côté
	Diane Gauthier		Omer Deschesnes
	Lily Girard		Henri Girard
	Diane Perron		Michel Girard
	Jany Saindon		Guy Langlois
	Diane Tremblay		Jean-Claude Martel
			Antonin Simard
			Jimmy Tremblay
			Bernard Villeneuve

Commissaire-parent :

M^{mes} Annick Larouche

Sont également présents :

M^{mes} Christine Tremblay, directrice générale
Sarah Tremblay, secrétaire générale
M. Gilles Routhier, directeur général adjoint

Absences :

M^{mes} Sylvie Belzile (motivée)
Sonia Desgagné (motivée)
Diane Durand (motivée)
Caroline Tremblay

CC-2014-294
Ordre du jour

**Il est proposé par M^{me} Diane Tremblay
et résolu :**

D'OUVRIR la rencontre et d'amender l'ordre du jour adopté à la résolution n° CC-2014-271 tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉE

CC-2014-295
Amendement à la politique Objectifs, principes et critères de répartition (règles budgétaires) des allocations entre les écoles et les centres de la Commission scolaire

ATTENDU l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU les différentes consultations au comité consultatif de gestion, au comité de parents et auprès des conseils d'établissements;

ATTENDU la recommandation positive du Comité permanent budgétaire;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'ACCEPTER le projet de la politique sur les « Objectifs, principes et critères de répartition (règles budgétaires) des allocations entre les

écoles et les centres de la Commission scolaire » pour l'année 2014-2015, rédigé par la direction du Service des ressources financières.

ADOPTÉE

CC-2014-296
*Adoption du rapport
final du Comité
permanent budgétaire*

ATTENDU les travaux effectués par le Comité permanent budgétaire depuis l'automne 2013 en lien avec le budget 2014-2015 de la Commission scolaire;

ATTENDU le rapport d'étape déposé au Conseil des commissaires le 8 avril 2014, lequel rapport a été accepté par le Conseil des commissaires pour la poursuite des travaux;

ATTENDU le rapport final daté du 15 avril 2014 et déposé au Conseil des commissaires le 26 juin 2014;

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes
et résolu :**

D'ACCEPTER le rapport final daté du 15 avril 2014 du Comité permanent budgétaire;

DE MANDATER la directrice générale afin d'appliquer les mesures proposées dudit rapport pour l'année 2014-2015 et suivantes.

ADOPTÉE

CC-2014-297
*Adoption du plan
stratégique
2014-2019*

ATTENDU qu'en vertu de l'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique, une commission scolaire doit établir un plan stratégique couvrant une période de plusieurs années;

ATTENDU la nécessité d'élaborer un nouveau plan stratégique 2014-2019;

ATTENDU la mise en place d'un Comité de pilotage du plan stratégique 2014-2019 (CC-2012-193);

ATTENDU les travaux menés par le Comité de pilotage de la planification stratégique et les rapports faits aux membres du Conseil des commissaires;

ATTENDU les consultations menées auprès des différents partenaires de la Commission scolaire;

ATTENDU la tenue d'une soirée d'information le 17 juin 2014;

ATTENDU le projet de plan stratégique 2014-2019;

ATTENDU la recommandation à la Direction générale du Comité consultatif de gestion;

**Il est proposé par M. Antonin Simard
et résolu :**

D'ADOPTER les orientations, les axes d'interventions et les objectifs du plan stratégique 2014-2019 tels que présentés par le Comité de pilotage de la planification stratégique, et;

DE MANDATER le Comité de pilotage à poursuivre les travaux de production d'un plan opérationnel annuel qui devra être déposé en décembre 2014.

CC-2014-298

*Nombre de
représentants au
Conseil
d'établissement / école
Marie-Médiatrice*

ATTENDU la résolution du Conseil d'établissement de l'école Marie-Médiatrice demandant à la Commission scolaire de revoir le nombre de représentants des parents à deux;

ATTENDU l'article 44 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que lorsque 60 élèves et moins sont inscrits dans l'école, la Commission scolaire peut modifier les règles de composition du conseil d'établissement;

ATTENDU que la clientèle officielle au 30 septembre 2013 de l'école Marie-Médiatrice compte 23 élèves;

**Il est proposé par M^{me} Diane Tremblay
et résolu :**

QUE le nombre de représentants des parents d'élèves au Conseil d'établissement de l'école Marie-Médiatrice soit porté à deux.

ADOPTÉE

CC-2014-299

*Entérinement /
Octroi de contrat /
Achat de cent unités
de vestiaires*

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation lancé le mercredi 6 juin 2014;

ATTENDU l'ouverture de soumissions du mercredi 12 juin 2014;

ATTENDU la résolution CC-2014-276 sur la délégation de fonctions et pouvoirs;

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

D'ENTÉRINER la décision prise par la présidente et la directrice générale d'accorder l'acquisition de 120 sections de vestiaire triple pour l'école secondaire de L'Odysée/Dominique-Racine et Lafontaine au plus bas soumissionnaire conforme soit, Divisions MS Inc.

ADOPTÉE

CC-2014-300

*Entérinement /
Octroi de contrat /
Cour de l'école
l'Horizon*

ATTENDU l'appel d'offres public lancé le mercredi 2 juin 2014;

ATTENDU l'ouverture de soumissions du mercredi 17 juin 2014;

ATTENDU la résolution CC-2014-276 sur la délégation de fonctions et pouvoirs;

**Il est proposé par M. Antonin Simard
et résolu :**

D'ENTÉRINER la décision prise par la présidente et la directrice générale d'accorder le contrat pour le réaménagement de la cour à l'école L'Horizon au plus bas soumissionnaire conforme soit, Savard & Frères Ltée.

ADOPTÉE

CC-2014-301

*Entérinement /
Octroi de contrat /
Cour de l'école Saint-
Rose*

ATTENDU l'appel d'offres public lancé le mercredi 2 juin 2014;

ATTENDU l'ouverture de soumissions du mercredi 18 juin 2014;

ATTENDU la résolution CC-2014-276 sur la délégation de fonctions et pouvoirs;

**Il est proposé par M. Hervé Charbonneau
et résolu :**

D'ENTÉRINER la décision prise par la présidente et la directrice générale d'accorder le contrat pour la réfection de la cour à l'école Ste-Rose au plus bas soumissionnaire conforme soit, Terrassement Jocelyn Fortin.

ADOPTÉE

CC-2014-302

*Engagements /
Personnel de soutien
secteur général*

ATTENDU le plan d'effectifs 2014-2015 du personnel de soutien au secteur général adopté au Conseil des commissaires du 13 mai 2014 (résolution CC-2014-217);

ATTENDU les dispositions prévues de la convention collective concernant les mouvements de personnel et la gestion de la liste de priorité;

ATTENDU le résultat des affichages internes suivants : concours numéros 05-2014-18, 05-2014-11, 05-2014-09, 05-2014-16 et 05-2014-12;

ATTENDU que la personne répond aux qualifications et exigences particulières du poste visé;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel
et résolu :**

DE PROCÉDER à l'engagement de :

- M. Martin Boudreau, au poste régulier temps plein d'ouvrier certifié d'entretien à l'atelier, 38 heures 45 minutes par semaine, qui sera en fonction le ou vers le 18 août 2014.
- M^{me} Caroline Girard, au poste régulier temps plein d'agent de bureau classe I à l'école secondaire des Grandes-Marées, 35 heures par semaine, qui sera en fonction le ou vers le 1^{er} juillet 2014.
- M^{me} Jessica Gagnon, au poste régulier temps partiel de secrétaire d'école à l'école primaire Du Vallon, 25 heures par semaine, qui sera en fonction le ou vers le 1^{er} juillet 2014.
- M^{me} Jocelyne Tremblay, au poste régulier temps partiel de secrétaire à l'école primaire de la Pulperie, 7 heures 30 minutes par semaine, qui sera en fonction le ou vers le 1^{er} juillet 2014.
- M^{me} Annie Gravel, au poste régulier temps plein d'agente de bureau, classe I au Service des ressources humaines, 35 heures par semaine, qui sera en fonction le ou vers le 1^{er} juillet 2014.

ADOPTÉE

CC-2014-303

*Engagements /
Personnel
professionnel*

ATTENDU le plan d'effectifs 2014-2015 du personnel professionnel adopté au Conseil des commissaires du 13 mai 2014 (résolution CC-2014-218);

ATTENDU les dispositions prévues de la convention collective des professionnels concernant les mouvements de personnel et les conditions d'engagement du personnel régulier soumis à une période d'essai;

ATTENDU les résultats de l'affichage interne n° 05-2014-01;

ATTENDU les résultats de l'affichage interne n° 05-2014-02 et le comité de sélection tenu le 16 juin 2014;

ATTENDU les résultats de l'affichage interne n° 05-2014-03 et le comité de sélection tenu le 19 juin 2014;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve
et résolu :**

DE PROCÉDER à l'engagement de :

- M. Dominic Émond, au poste régulier temps plein de conseiller pédagogique, 35 heures par semaine au CFP du Fjord, pour une entrée en fonction prévue le ou vers le 1^{er} juillet 2014;
- M^{me} Rachel Gauthier, au poste régulier temps partiel de conseillère d'orientation, 24 heures 30 minutes par semaine, à l'école secondaire des Grandes-Marées, pour une entrée en fonction prévue le ou vers le 1^{er} juillet 2014;
- M^{me} Marjorie Haché, au poste régulier temps plein de psychoéducatrice, 35 heures par semaine, aux Services éducatifs jeunes, pour une entrée en fonction prévue le ou vers le 1^{er} juillet 2014.

ADOPTÉE

CC-2014-304
*Modifications du plan
d'effectifs en service
de garde*

ATTENDU le plan d'effectifs 2014-2015 du personnel de soutien en service de garde adopté au Conseil des commissaires du 10 juin 2014 (résolution CC-2014-281);

ATTENDU les dispositions prévues à l'article 7-3.13 de la convention collective permettant l'abolition d'un poste à d'autres dates en cours d'année financière;

ATTENDU les dispositions de la convention collective concernant les mouvements et l'engagement du personnel et la gestion de la liste de priorité;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Jimmy Tremblay
et résolu :**

DE PROCÉDER à l'abolition du poste régulier à temps partiel d'éducateur en service de garde, 19 heures 45 minutes par semaine, à l'école Médéric-Gravel dès le 27 juin 2014;

DE PROCÉDER à l'abolition du poste régulier à temps partiel d'éducateur en service de garde, 16 heures par semaine, à l'école Médéric-Gravel dès le 27 juin 2014;

DE PROCÉDER à l'abolition du poste régulier à temps partiel

d'éducateur en service de garde, 15 heures 50 minutes par semaine, à l'école Médéric-Gravel dès le 27 juin 2014;

DE PROCÉDER à l'abolition du poste régulier à temps partiel d'éducateur en service de garde, 22 heures 20 minutes par semaine, à l'école Médéric-Gravel dès le 27 juin 2014;

DE MODIFIER en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien en service de garde.

ADOPTÉE

CC-2014-305
*Modifications du plan
d'effectifs en
adaptation scolaire*

ATTENDU le plan d'effectifs 2014-2015 du personnel de soutien en adaptation scolaire adopté au Conseil des commissaires du 10 juin 2014 (résolution CC-2014-280);

ATTENDU les dispositions prévues à l'article 7-3.13 de la convention collective permettant l'abolition d'un poste à d'autres dates en cours d'année financière;

ATTENDU les dispositions de la convention collective concernant les mouvements et l'engagement du personnel et la gestion de la liste de priorité;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Yvon-Robert Côté
et résolu :**

DE PROCÉDER à l'abolition du poste régulier à temps partiel de technicien en éducation spécialisée, 25 heures par semaine, à l'école Médéric-Gravel dès le 27 juin 2014;

DE PROCÉDER à l'abolition du poste régulier à temps partiel de technicien en éducation spécialisée, 15 heures par semaine, à l'école Médéric-Gravel dès le 27 juin 2014;

DE PROCÉDER à la création d'un poste régulier à temps plein de technicien en éducation spécialisée, 26 heures 40 minutes par semaine, à l'école Médéric-Gravel dès le 27 juin 2014;

DE PROCÉDER à la création d'un poste régulier à temps plein de technicien en éducation spécialisée, 31 heures 40 minutes par semaine, à l'école Médéric-Gravel dès le 27 juin 2014;

DE PROCÉDER à la création d'un poste régulier à temps partiel d'éducateur en éducation spécialisée, 15 heures par semaine, à l'école St-Joseph dès le 27 juin 2014;

DE MODIFIER en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien en adaptation scolaire.

ADOPTÉE

CC-2014-306
*Demande
d'autorisation
d'adopter un budget
qui prévoit des
dépenses supérieures
aux revenus*

ATTENDU que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport peut, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, autoriser la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus;

ATTENDU qu'en date du 26 juin 2014, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ne dispose que du projet de règles budgétaires pour

2014-2015;

ATTENDU que selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), les règles budgétaires officielles ne seront disponibles qu'à compter de la mi-juillet 2014;

ATTENDU que ledit projet de règles budgétaires, déposé tardivement par le MELS, impose à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay un nouveau manque à gagner budgétaire évalué à 2 800 000 \$ alors que le montant de l'effort budgétaire qu'elle a pu réaliser suite à une autre révision en profondeur de sa structure budgétaire est de 1 796 218 \$;

ATTENDU que ce manque à gagner budgétaire s'additionne aux efforts déjà déployés par la Commission scolaire les années antérieures au montant de 7 400 000 \$;

ATTENDU que le projet de règles budgétaires est muet quant à la possibilité d'approprier une partie du surplus cumulé de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au 30 juin 2013;

ATTENDU qu'en fonction du projet de règles budgétaires 2014-2015 et des efforts déjà réalisés cumulés, la Commission scolaire fixe à 1 003 782 \$ le déficit opérationnel pour le budget 2014-2015, soit l'équivalent de la somme des ajustements budgétaires négatifs apparaissant sous les rubriques « appui à la réussite scolaire » et « adaptation scolaire » des paramètres de consultation 2014-2015;

ATTENDU que le Conseil des commissaires ne désire, en aucun temps, effectuer des compressions budgétaires dans le service direct aux élèves, en respect avec la mission de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et les orientations du gouvernement en cette matière;

**Il est proposé par M. Hervé Charbonneau
et résolu :**

D'AUTORISER la directrice générale, M^{me} Christine Tremblay, à adresser une demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus de 1 003 782 \$ pour l'année 2014-2015, à moins qu'il soit permis à notre Commission scolaire, dans les règles budgétaires officielles à venir, d'utiliser une partie suffisante de son surplus accumulé antérieur afin de combler cet écart.

ADOPTÉE

CC-2014-307
*Délégation de
fonctions en matière
de gestion
contractuelle*

ATTENDU la directive concernant la reddition de compte en gestion contractuelle des organismes publics en vigueur depuis le 1^{er} avril 2013 stipulant que la Commission scolaire doit faire rapport au Conseil du trésor et au Secrétariat du Conseil du trésor en matière de gestion contractuelle;

ATTENDU le deuxième alinéa de l'article 8 de la Loi sur les contrats des organismes publics qui stipule que le conseil des commissaires peut, par règlement, déléguer tout ou partie des fonctions devant être exercées par le dirigeant de l'organisme, au comité exécutif, ou au directeur général;

ATTENDU la recommandation du Comité de service des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Jean-Claude martel
et résolu :**

DE DÉLÉGUER la directrice générale à signer tous les documents relatifs à la reddition de compte en matière de gestion contractuelle.

ADOPTÉE

CC-2014-308

*Protocole d'entente /
Sport-Arts-Études /
Hockey mineur*

ATTENDU la résolution n° CC-2013-254 acceptant le protocole d'entente avec le Club de hockey mineur de Chicoutimi pour la concentration hockey du programme Sport-Études;

ATTENDU l'intention signifiée par le Club de hockey de procéder à l'engagement d'un nouveau coordonnateur pour agir en son nom;

ATTENDU que la Commission scolaire ainsi que de la direction de l'école de l'Odysée ont fait part de leur désaccord par rapport au changement de mandataire du Club de hockey;

ATTENDU que le Club de hockey poursuit toujours ses démarches de changement de mandataire;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire et de la direction de l'école secondaire de l'Odysée de mettre fin audit protocole d'entente;

**Il est proposé par M^{me} Jany Saindon
et résolu :**

DE METTRE FIN au protocole d'entente avec le Club de hockey mineur de Chicoutimi, et ce, à compter du 27 juin 2014.

ADOPTÉE

CC-2014-309

*Rapport de la
présidente*

Madame la présidente résume certaines représentations ou interventions faites au cours des derniers jours :

- ❖ **Le 26 mai 2014**
 - Participation à la rencontre du Comité exécutif du Conseil interordres de l'Éducation du Saguenay - Lac-Saint-Jean, à Jonquière;
 - Rencontre avec la secrétaire générale concernant divers dossiers;
 - Rencontre avec la directrice générale concernant divers dossiers.
 - ❖ **Le 3 juin 2014**
 - Participation à la rencontre du Conseil régional des partenaires du marché du travail, à Chicoutimi.
 - ❖ **Le 5 juin 2014**
 - Participation à la rencontre du Conseil interordres de l'Éducation du Saguenay - Lac-Saint-Jean, à Chicoutimi;
 - Rencontre avec la directrice générale concernant divers dossiers.
-

CC-2014-310

*Rapport de la
directrice générale*

La directrice générale présente un résumé d'interventions ou représentations faites au cours des derniers jours :

- ❖ **Le 27 mai 2014**
 - Rencontre avec Samson Bélair concernant les mandats spéciaux;
 - Rencontre avec la présidente concernant divers dossiers.
 - ❖ **Les 29 mai 2014**
 - Participation à la conférence téléphonique de la Table des directeurs généraux concernant le guide de gestion de formation courte.
 - ❖ **Le 30 mai 2014**
-

- Participation à l'inauguration du terrain de soccer de l'école Mont-Valin, à St-Fulgence.
- ❖ **Le 31 mai 2014**
 - Participation au Gala Forces Avenir du Saguenay - Lac-Saint-Jean, à Jonquière.
- ❖ **Le 5 juin 2014**
 - Participation à la rencontre du Conseil interordres de l'Éducation du Saguenay - Lac-Saint-Jean, à Chicoutimi;
 - Participation à une conférence téléphonique concernant Éducation internationale;
 - Rencontre avec la présidente concernant divers dossiers.

CC-2014-311
Compte rendu des comités

Les membres du Conseil ont l'occasion d'obtenir des informations des rencontres du Comité consultatif de gestion du 23 avril 2014, du Comité des services éducatifs jeunes du 5 mai 2014, du Comité des services éducatifs adultes du 6 mai 2014 et du Comité de service des ressources matérielles et de l'informatique des 6 et 21 mai 2014.

CC-2014-312
Retour sur la rencontre entre la FCSQ et M. Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

La présidente dépose et commente le portrait de la situation des commissions scolaires présenté à M. Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, le 20 mai dernier.

CC-2014-313
Faits saillants du budget 2014-2015 du gouvernement

Les faits saillants du budget 2014-2015 du gouvernement relatifs à l'Éducation sont remis.

CC-2014-314
Bilan de la réduction des effectifs 2010-2015

La directrice générale présente le bilan net de la réduction de la taille des effectifs de 2010 à 2015. On peut y constater la coupure de 41 postes chez le personnel de soutien, professionnel, cadre et chapitre 10.

CC-2014-315
Rapport du comité d'experts

Les membres du Conseil reçoivent les recommandations du Comité d'experts sur le financement, l'administration, la gestion et la gouvernance des commissions scolaires.

CC-2014-316
Copie de la lettre transmise au Syndicat de l'enseignement du Saguenay

Les commissaires ont l'occasion de prendre connaissance de la lettre transmise au Syndicat de l'enseignement du Saguenay relativement à la décision sur l'entrée progressive au primaire.

CC-2014-317
Sollicitation commerciale auprès des élèves

La secrétaire générale mentionne que la distribution de feuillet publicitaire et la sollicitation commerciale ne seront plus permises et en explique les raisons.

CC-2014-318
Activités de la rentrée

Les membres du Conseil des commissaires sont invités au coquetel de la rentrée ainsi qu'à la conférence de la rentrée.

CC-2014-319
Liste officielle d'affectation des directions d'établissement 2014-2015

La liste officielle d'affectation des directions d'établissement 2014-2015 est déposée.

CC-2014-320
*Financement public
de l'enseignement
privé*

Sont remises les conclusions sur l'étude demandée par la Fédération des commissions scolaires du Québec sur le financement public de l'enseignement privé.

CC-2014-321
Message de la FCSQ

Les messages de la Fédération des commissions scolaires du Québec daté des lundis 26 mai et 2 juin 2014 sont déposés aux membres du Conseil.

CC-2014-322
*Résolution de
Commissions
scolaires /
Financement des
élections scolaires*

Sont déposées deux résolutions de commissions scolaires demandant du financement pour les élections scolaires de novembre 2014.

CC-2014-323
*Résolution d'une
commission scolaire /
Demande liée aux
règles budgétaires*

La résolution de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est remise.

CC-2014-324
*Résolution d'une
Commission scolaire /
Demande de
moratoire sur la
fiscalité scolaire*

Est déposée la résolution de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord demandant un moratoire sur la fiscalité scolaire.

CC-2014-325
Clôture de la séance

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

QUE la présente session soit close, il est 20 h 26.

ADOPTÉE

La présidente

La secrétaire générale